

Secteur 3 : Fleuve côtier – littoral seino-marin

Conditions hydrographiques, habitats pélagiques et réseaux trophiques			Habitats benthiques et structures géomorphologiques		
Structures hydrographiques particulières	Zones d’interface terre-mer et panaches fluviaux	Les producteurs primaires, secondaires, et les espèces fourrages	Habitats biogéniques	Habitats rocheux	Habitats sédimentaires
Fort** : Zone frontale « semi-permanente » du fleuve côtier et fortes biomasses planctoniques associées	Fort** : Panache de la Seine	Fort : secteur d’alimentation pour les prédateurs supérieurs	Fort* : banc de moules intertidal Moyen : laminaire Nd : hermelles (<i>S. spinulosa</i>)	Fort : communautés calcaires du littoral Moyen : récifs médiolittoraux	Faible : sédiments grossiers subtidaux

Située au nord de l’estuaire de la Seine, l’unité écologique du littoral seino-marin est caractérisée par des habitats pélagiques présentant un gradient de salinité, allant de la côte vers le large, issu des apports en eau douce du fleuve côtier de la Seine remontant le long de la côte. Les caractéristiques hydrodynamiques et physico-chimiques mettent en évidence une zone frontale semi permanente, particulièrement riche en production phytoplanctonique et zooplanctonique. A la côte, il faut souligner la présence de ceintures algales de fucales, de laminaires et d’algues rouges, fixées sur un platier récifal ainsi que l’habitat particulier « Communautés calcaires du littoral » caractérisé par l’habitat de roche exposée en milieu marin sur du substrat crayeux. Très sensible au risque d’abrasion, il est en déclin au niveau européen et présent en France presque exclusivement sur la côte normande, formant un paysage remarquable. Quelques récifs de *Sabellaria spinulosa* sont observés depuis quelques années sur ce littoral.

Les falaises du littoral seino-marin abritent également d’importantes colonies d’oiseaux marins : plus de 15 % des effectifs nationaux de goéland argenté et de fulmar boréal et plus de 10% des effectifs nationaux de mouette tridactyle en période de reproduction. La responsabilité du secteur est donc très importante pour les oiseaux marins nicheurs, et présente de fortes densités pour de nombreuses espèces (alcidés, plongeurs, grèbes, mouettes) du fait des zones d’alimentation disponibles. Ce secteur représente également la principale zone de frayère de hareng et de dorade grise connue en manche dont profitent certaines espèces caractéristiques de la mégafaune marine comme le marsouin commun (notamment en hiver). L’Arques présente une population importante de truite de mer.

Zones fonctionnelles de dimension « restreinte » pour les espèces marines							
Zones fonctionnelles halieutiques – Frayères & Nourriceries	Secteurs de concentration et de migration des poissons amphihalins	Populations localement importantes d’élasmobranches	Colonies d’oiseaux marins et zones d’alimentation	Site d’hivernage pour les oiseaux d'eau	Zones densité maxi. et zones fonct. oiseaux mar. en période internuptiale	Colonies de phoques et zones d’alimentation	Zones de densité maximale de marsouin commun
Fort** : hareng, chinchard commun, dorade grise	Fort : truite de mer Moyen : aloses, lamproies, saumon*	Fort : raies bouclée, douce et brunette	Fort : fulmar boréal, goéland argenté Moyen : mouette tridactyle	Moyen : hivernage de grèbes huppé en mer	Majeur : densité toutes espèces Moyen : hivernage de plongeurs en mer	Moyen : phoque veau-marin Faible : phoque gris	Fort : marsouin commun en hiver